

Bulletin Municipal N° 40

CHAUSSENAC

JUILLET 2008



Liberté Egalité Fraternité



L'eau est un bien précieux à protéger.

Résultats des élections sur la commune de Chaussenac

Municipales :

1^{er} tour : Dimanche 9 mars 2008

inscrits : 225

votants : 202

blancs et nuls : 11

exprimés : 191

CAPEL S. :143 (élue)
CHAMELOT A. : 133 (élu)
CHARLES A. : 116 (élu)
DEGOUL D. :130 (élue)
DELBOS J-M. : 140 (élu)
KLEM J. : 148 (élu)
LAC S. : 122 (élu)
LESCURE M. : 131 (élu)
MAGNE M. : 127 (élu)
PICARONNY A. : 140 (élu)
TONIER J. :115 (élue)

AUTIERE J. :70
COURCHARIERE G. :61
DUFAYET J-M. :39
ESCURE M. :46
GONZALVEZ G. :54
GOUTAL Y. :68
SEILLIER I. :52

Cantoniales

1^{er} tour : Dimanche 9 mars 2008

inscrits : 225

votants : 201

blancs et nuls : 2

exprimés : 199

Franck REY : 60
Jean-Yves BONY : 103
André MERLIN : 36

L'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée le dimanche 16 mars 2008 à 11 heures.

Maire : Jacques KLEM
1^{er} adjoint : Abel PICARONNY
2^{ième} adjoint : Albert CHARLES
Conseiller délégué : André CHAMELOT



Éditorial



Soutenir et encourager les Associations ...

La loi 1901 a permis d'autoriser les citoyens à se rassembler librement au sein d'associations. C'est ainsi que, depuis cette date, des millions de bénévoles ont adhéré, animé ou organisé telle association sportive, culturelle, humanitaire ou festive...

Compte tenu de la densité de population, nos zones rurales sont particulièrement riches dans ce domaine. Les associations ont un rôle essentiel, souvent insoupçonné, pour créer des liens entre les habitants et les générations. Elles participent à la formation de jeunes sportifs, à l'éveil ou à la pratique d'activités artistiques, à l'accès à des loisirs, à l'engagement militant en direction des handicapés, des démunis ou des malades. Leurs responsables sont souvent obligés de vous solliciter financièrement, car la moindre manifestation demande des moyens de plus en plus lourds (déplacements des joueurs, cachet de musiciens, assurances, traiteurs, ...).

Notre municipalité adhère à ces valeurs, ce soutien se concrétise :

- ❖ par l'attribution de subventions à toutes les associations (au total 6 405 € en 2008), voir page 14.
- ❖ par l'aide précieuse du secrétariat de mairie notamment d'Isabelle,
- ❖ par l'engagement de tous les conseillers municipaux dans une, voire 2 ou 3 association(s) chaussenacoise(s),
- ❖ par la diffusion de la feuille du mois relatant toutes les activités proposées par les associations.

En ce début de mandat, je tiens à réaffirmer mon engagement personnel pour que nos associations créent les liens sociaux dont nous avons tous besoin, compte tenu de la conjoncture actuelle.

L'intérêt collectif doit prévaloir sur les intérêts particuliers. Le monde associatif doit y contribuer plus que jamais

Le Maire,
J. Klem.

Depuis le 1^{er} janvier 2008...
Activités et présence municipales, vie associative

- | | | |
|---------------------|--|--|
| Dimanche 6 janvier | * Vœux de la municipalité. |  |
| Samedi 12 janvier | * Assemblée générale du « Club Rencontre ». <i>J. KLEM, A. PICARONNY et A. CHARLES</i> | |
| Samedi 19 janvier | * Assemblée générale du « Comité des Fêtes ». <i>J. KLEM, S. CAPEL, A. CHARLES, J-M DELBOS et J. TONIER</i> | |
| Dimanche 27 janvier | * Conseil Municipal. | |
| Lundi 28 janvier | * Ramassage de ferrailles. | |
| Samedi 9 février | * Animation à la bibliothèque avec Martial MIJOULE. | |
| Lundi 11 janvier | * Réunion Conseil Communautaire à Salers. | |
| Samedi 17 février | * Conseil Municipal. | |
| Dimanche 9 mars | * Élection municipale (1 ^{er} tour) et élection cantonale. | |
| Dimanche 16 mars | * Conseil Municipal : élection du Maire et des Adjoints. | |
| Lundi 17 mars | * Hommage au dernier « poilu » de 1914-1918. Cérémonie au monument aux morts. <i>ACPG et Conseil Municipal</i> |  |
| Samedi 22 mars | * Festival par Monts et par Mots (bibliothèque). | |
| Dimanche 30 mars | * Centième anniversaire de Mme Pauline SUZANNE. | |
| Lundi 31 mars | * Thé dansant du « Club Rencontre ». | |
| Samedi 5 avril | * Ramassage de ferrailles. | |
| Jeudi 10 avril | * Réunion CODECOM à Salers. <i>J. KLEM et A. CHARLES</i> | |
| Samedi 12 avril | * Réunion Syndicat des Transport à Pleaux. <i>A. CHAMELOT et D. DEGOUL</i> | |
| Samedi 26 avril | * Quine de l'Union Sportive Chaussenacoise. | |
| Dimanche 27 avril | * Conseil Municipal. | |
| Mardi 6 mai | * Réunion du Comité des Fêtes. | |
| | * Réunion du bureau de l'Association du Patrimoine. | |
| | * Réunion du Syndicat d'électrification.
<i>A. CHAMELOT</i> | |
| Jeudi 8 mai | * Cérémonie au monument aux morts. | |
| Samedi 10 mai | * Inauguration de la restauration du retable à l'église. | |
| Vendredi 16 mai | * Information PACT-ARIM ; rénovation de l'habitat. <i>A. CHARLES</i> | |
| Samedi 17 mai | * Assemblée générale de l'Association des Maires du Cantal à Aurillac. <i>J. KLEM</i> | |
| Dimanche 18 mai | * Assemblée générale de l'USC. <i>M. LESCURE et A. CHAMELOT</i> | |
| | * Visite de la station de pompage. <i>Avec des conseillers</i> | |
| | * Réunion commission de fleurissement. <i>S. CAPEL, A. CHAMELOT, D. DEGOUL et J. TONIER</i> | |
| Vendredi 23 mai | * Assemblée générale du SIETOM de Drugeac. <i>A. CHARLES</i> (désigné membre du bureau) | |
| Lundi 26 mai | * Ramassage de ferrailles. | |

Mardi 27 mai	* Réunion Jury d'assises à Pleaux. <i>A. PICARONNY</i>
	* Préparation du FEC à Ally. <i>A. CHARLES</i>
Jeudi 29 mai	* Réunion « Fonds Equipement des Communes » à Pleaux. <i>J. KLEM</i>
Vendredi 30 mai	* Commission « économie » de la Communauté de Communes à Pleaux. <i>J. KLEM et A. CHARLES</i>
Samedi 31 mai	* Commission Communale des Impôts Directs.
Dimanche 1 ^{er} juin	* Réunion Comice Agricole. <i>J. KLEM, A. PICARONNY, M. MAGNE</i>
Jeudi 5 juin	* Réunion du Syndicat des Transport à Pleaux. <i>A. CHAMELOT</i>
Samedi 7 juin	* Théâtre.
Dimanche 8 juin	* Réunion Comité des Fêtes. <i>J. KLEM, J. TONIER, S. CAPEL, J-M DELBOS</i>
Samedi 14 juin	* Assemblée générale de l'ADMR à Pleaux. <i>J. TONIER et S. CAPEL</i>
Vendredi 20 juin	* Fête de la musique.
Jeudi 26 juin	* Réunion Conseil Communautaire à Salers. <i>A. CHARLES</i>
Vendredi 27 juin	* Conseil Municipal.

Etat civil (premier semestre 2008)

Décès : dont transcription de décès de personnes nées à Chaussenac

- Le 18 janvier : RIGAL Marie Anaïs épouse POUGET, à Ally, née le 17 février 1905.
- Le 14 avril : SUZANNE Pauline, à Cussac (Chaussenac), née le 30 mars 1908.
- Le 22 avril : VALLET Paulette née MARCÉ, à Sartrouville (78).
- Le 07 juin : LESCURE Albert Joseph, à Aurillac, né le 2 avril 1927, ancien conseiller municipal de 1977-1983.



Naissances :

- Le 6 février : **Lisa Mathilde LESCURE**, deuxième enfant de Christian et Cécile, du bourg.

Pacte Civil de Solidarité (P.A.C.S.) :

- Le 21 avril : entre **ORLIAGUET René Paul Louis** et **GRANGER Claudine Emma Mauricette** au Tribunal d'Instance de Mauriac.

Nouveau à l'Agence Postale

Votre Agence se modernise est vous propose :

- **Retrait d'argent** par carte bancaire de La Poste
Minimum : 20 euros
Maximum : 300 euros sur 7 jours
- **Paiement des achats** par cartes bancaires (toutes banques confondues) de 10 € à 100 €.



FINANCES COMMUNALES

Adoption des comptes administratifs 2007 et des budgets primitifs 2008 de la commune :
Trouver un équilibre entre les moyens financiers et les projets municipaux.

Les comptes administratifs permettent, comme d'habitude, d'évaluer la santé et l'évolution financière de la commune. A l'instar des budgets des familles, les budgets communaux subissent les augmentations des prix des carburants, de l'énergie, des coûts de maintenance et des fournitures. Les élus se trouvent donc confrontés entre la nécessité d'équilibrer les budgets et de maîtriser les impôts locaux. Le dernier conseil municipal a examiné les comptes administratifs 2007 et les budgets prévisionnels 2008. Les caractéristiques de ces budgets sont les suivants :

- **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :**

- Pour le compte administratif 2007 :

1 028,57 € en dépenses, 3 250,00 € en recettes, résultat de l'exercice 2 167,43 €.

- Pour le budget 2008 :

Budget équilibré en dépenses et en recettes à 4 367,43 €. Les principales dépenses correspondent à l'achat des colis de Noël offerts aux personnes âgées de plus de 80 ans et aux cadeaux « naissances ».

- **Service de l'eau et de l'assainissement :**

- Pour le compte administratif 2007 :

* Section de « fonctionnement » : 33 167,98 € de dépenses ; 37 343,39 € de recettes dégageant un excédent de 4 175,41 €.

* Section « investissement » : 50 971,25 € de dépenses dont 36 860,78 € pour le renouvellement du réseau d'eau entre le château d'eau et Cussac, 122 103,81 € de recettes permettant de dégager un excédent de 71 132,56 €.

- Pour le budget 2008 :

* Section de « fonctionnement » dépenses et recettes s'élevant à 47 728,41 € prenant en compte l'achat d'eau au Syndicat Ally-Brageac-Escorailles (5 000,00 €), des frais d'entretien (2 821,41 €), les intérêts des emprunts (6 130,00 €), la rémunération de l'employé municipal pour 1/5 de temps (7 200,00 €) et l'inscription au titre exceptionnel d'une subvention d'équilibre du budget principal (9 000,00 €). Aussi les tarifs devront-ils être augmentés en 2009 pour ne plus recourir à cette subvention d'équilibre et pour autofinancer en partie les futurs travaux à réaliser.

* La section « investissement » s'élève à 101 689,56 € en dépenses et recettes sans recours à l'emprunt. **A noter l'inscription de frais d'étude pour évaluer des solutions techniques pour l'extension du réseau d'assainissement dans le bourg et les problèmes posés par l'assainissement individuel non conforme dans certains villages.**

- **Budget principal :**

- Pour le compte administratif 2007 :

176 445,33 € de dépenses, 295 175,11 € en recettes auxquelles il faut soustraire la somme de 33 950,00 € de recettes à encaisser en 2008. A souligner la bonne évolution de l'excédent de clôture permettant de dégager un autofinancement en 2007. Les excédents réels 2005, 2006, 2007 étaient respectivement les suivants : 39 913,59 €, 38 229,01 € et 84 779,00 €.

* La section « investissement » est de 162 572,18 € en dépenses et de 163 085,39 € en recettes : le résultat de clôture est de 513,21 €. Les principales dépenses correspondent à 64 877,27 € (salle de restaurant au Point Multi Services), 43 624,91 € (voirie communale). A noter le non recours à l'emprunt en 2007.

- **Pour le budget prévisionnel 2008 :**

* Section « fonctionnement » : équilibré à hauteur de 312 279,78 € permettant de dégager un excédent prévisionnel de 78 729,78 €. Le produit des impôts locaux s'élève à 48 280,00 € compte tenu de l'augmentation des taux de 2 % pour l'année 2008. **A noter que l'imposition locale reste faible au regard des autres communes du Cantal de même catégorie de population (195 € par habitant à Chaussenac, 342 € par habitant dans la moyenne départementale !!!...).**

Par exemple le taux de la taxe d'habitation est de 7,95 à Chaussenac (en 2007) alors qu'il est de 9,16 dans la moyenne départementale.

Par contre les charges de personnel et les charges financières de Chaussenac sont au dessus des moyennes départementales.

* Section « investissement » équilibré à hauteur de 128 232,22 € sans recours à l'emprunt. Les principales dépenses correspondent à l'aménagement d'une terrasse et trottoirs devant le Point Multi Services (32 545,97 €) et divers travaux dans les bâtiments communaux (10 353,63 €).

Ces différents comptes administratifs et budgets primitifs furent adoptés à l'unanimité.

Enfin Monsieur le Maire, Jacques KLEM, indiquait au conseil municipal, la nécessité de faire le point sur le fonctionnement du Point Multi Services et sur l'engagement d'une réflexion globale sur les problèmes liés à l'assainissement collectif ou individuel.

FLEURISSEMENT - CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT



La municipalité a souhaité faire un effort particulier pour fleurir notre commune. Une commission composée de Sylvie CAPEL, Jocelyne TONIER, Danièle DEGOUL et André CHAMELOT s'est d'ores et déjà mise au travail en choisissant les variétés de fleurs, en réalisant les plantations et en choisissant l'emplacement des jardinières. Conjuguée aux efforts des habitants tant dans le bourg que dans les hameaux, Chaussenac peut devenir un village fleuri.

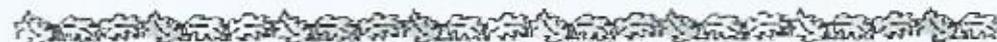


Rappelons que les déchets verts peuvent être déposés à la décharge de la Drulhe. La clef du portail est à retirer chez Abel PICARONNY (Contres).

Ferrailles et encombrants sont ramassés régulièrement par l'employé municipal (voir les dates sur la feuille du mois).



Tri sélectif: il est bon de rappeler que trois conteneurs sont à votre disposition près du stade de la Croix du Buis (verres - plastiques - journaux - papiers - emballages). Trop de sacs comprenant des déchets recyclables sont jetés dans certains conteneurs situés à proximité des habitations. Certains déchets sont même jetés en vrac dans ces conteneurs !!... ce manque de civisme risque d'entraîner prochainement une augmentation de la facturation « ramassage d'ordures ménagères » !



Enfin les chemins ruraux vont faire l'objet d'un programme pluriannuel d'entretien (curage des fossés, empiècement des chemins, plantations d'arbres, ...). A ce propos, il est demandé de ne pas jeter des pierres ou laisser des ficelles de botteleuses sur les bas cotés de ces chemins, afin d'éviter que l'épaveuse de la commune ne soit endommagée...



EAU - ASSAINISSEMENT

Eau achetée au Syndicat des eaux d'Ally-Escorailles-Brageac (entre le 18-12-2006 et le 20-11-2007) :

Village d'Escladines : 5 724 m³

Village de Contres : 3 445 m³

Eau facturée en 2007

Le montant total de la facturation du Service « Eau et Assainissement » est de 29 692,56 € pour une consommation de 28 673 m³.

Suivi du fonctionnement de nos lagunes

Le suivi annuel et régulier est effectué par le service « environnement » du Conseil Général, une surveillance complète de fonctionnement des lagunes (24 heures) sera réalisée par le laboratoire départemental d'analyse et de recherche et tous les 2 ans. Le coût facturé s'élèvera à 350,79 €.

Station de pompage (voir photo de la couverture de ce bulletin)

Il a été nécessaire de procéder à la réparation de toute la tuyauterie qui relie les pompes à la chambre de captage (matériaux utilisés : inox). Coût : 5 300 €.



Abel PICARONNY et Guy SEILLIER :
un élu et un employé sur qui, nous
pouvons compter pour gérer les secteurs
« Eau-Assainissement » de la commune.

NB : le prochain bulletin sera consacré aux problèmes liés à l'assainissement individuel et aux solutions qui pourraient être proposées.

Informations diverses :

Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Cantal

Il peut proposer :

- Une information sur vos droits et devoirs.
- Une aide dans l'accomplissement des démarches juridiques.
- Une orientation vers des organismes compétents (professionnels du droit, conciliateurs, associations ...).

5/7 rue Edouard Herriot 15000 AURILLAC - Tél. 04-71-43-00-10

Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Association Intermédiaire Nord-Ouest Cantal

Cette association propose la mise à disposition de personnes pendant une heure, un jour, une semaine ou plus... pour les travaux de : jardinage, bricolage, entretien intérieur et extérieur, manutention, gros nettoyage.

Elle s'occupe de tout, vous n'avez qu'une facture à payer. Déduction fiscale possible dans certains cas.

33 avenue Charles Périé 15200 MAURIAC – Tél. 04-71-67-36-81

Association Services aux personnes

En direction de tous publics y compris personnes âgées ou handicapées. Entretien de la maison et travaux ménagers ; petit travaux de jardinage et prestations de petit bricolage « hommes toutes mains » ; préparation des repas à domicile, courses ; livraison de repas à domicile ; collecte et livraison de linge repassé ; assistance informatique et Internet à domicile ; soins et promenades d'animaux domestiques ; gardiennage et surveillance temporaires de la résidence principale ou secondaire ; garde d'enfants de plus de 3 ans ; soutien scolaire, cours à domicile ; assistance administrative à domicile.

Accueil physique : du lundi au vendredi de 9 à 12 h ; accueil téléphonique du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h30 à 12h et de 14 à 17 h ; en dehors de ces accueils : répondeur.

Le Pont vert 15200 MAURIAC – Tél. Fax 04-71-68-29-88

emplois.familiaux@wanadoo.fr

Amélioration de l'habitat

Vous envisagez

- de restaurer un logement à louer à l'année
- des travaux dans votre résidence principale
- de rendre un logement accessible aux personnes âgées ou handicapées

Des subventions majorées peuvent être accordées, une équipe de professionnels est à votre disposition :

- pour une information personnalisée, une visite conseil à domicile

- la réalisation d'étude de faisabilité pour vous aider dans vos décisions (travaux, subventions, fiscalité)

Ces missions sont gratuites et sans engagements.

Permanence à la Mairie de Pleaux le 2^{ème} jeudi du mois de 11 à 12 h.

Renseignements :

Centre d'Amélioration du Logement – PACT ARIM Cantal

9 av. Aristide Briand – 15000 AURILLAC

☎ : 04-71-48-32-00 ; ☎ : 04-71-48-88-20 ; ✉ : pact-arim-cantal@wanadoo.fr

Accueil de jeunes, cet été :

Nous aurons le plaisir d'accueillir :

en juillet : 2 groupes d'Éclaireurs du Languedoc

1 groupe de Scouts de Millau

Nous leur souhaitons le beau temps et pleins de découvertes cantaliennes.

Bientôt un TGV en Auvergne ?

Le Conseil Régional vient de prendre des initiatives « DEMAIN le TGV » afin de montrer la détermination de tous les auvergnats convaincus de la nécessité et de l'urgence du TGV pour l'Auvergne (pétitions, ...) ainsi que la mise en ligne sur le site Internet :

www.faisonsbougerleslignes.com

Le saviez-vous ?

Le Cantal compte 950 sapeurs pompiers volontaires. Vous avez entre 18 et 55 ans, vous souhaitez les rejoindre (centres d'Ally ou de Pleaux). Tél. : 04-71-46-82-60.

Boues et hydrocarbures sur la chaussée : DANGER !

La présence de boues ou d'hydrocarbures sur la chaussée la rend glissante et met ses usagers en danger.

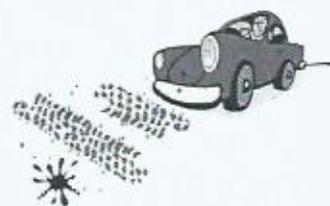
Comment limiter les risques ?

A titre préventif, précautions élémentaires

- Veiller au trop plein lors du remplissage du réservoir d'hydrocarbure.
- Bien refermer le bouchon du réservoir après un ravitaillement.
- Vérifier périodiquement l'état des circuits hydrauliques.
- Vérifier l'état du train de roulement après un parcours en terrain meuble ou boueux.
- Vérifier le chargement de terre ou autre matériau.

A titre curatif :

- ALERTER en signalant la présence de boues ou hydrocarbures aux services de gendarmeries ou des gestionnaires des routes.
- SIGNALER les services mettront en évidence le danger en signalant la zone dangereuse par des panneaux réglementaires.



- TRAITER la zone concernée dans les plus brefs délais par nettoyage des chaussées pour supprimer le danger.

Les sanctions : que disent les textes ?

- Au titre de la police de la conservation du domaine public, le Code de la Voirie Routière permet de sanctionner ce type d'incident.
- Le Code de la Voirie Routière stipule :

Seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (1 500 €) ceux qui : « ... auront laissé écouler ou auront répandu sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la sécurité publique... »

- S'il s'avère que vous êtes à l'origine de la présence de boues ou hydrocarbures ayant provoqué un accident de la circulation, votre responsabilité peut être engagée pour négligence...

Si chacun fait un peu, c'est la vie qui gagne !

Source : DDE 15 – Octobre 2007

Les éleveurs s'engagent ... dans le tri des déchets de soins

L'impact environnemental : par leur nature, les déchets sanitaires présentent des risques toxiques ou infectieux. Utiliser une filière organisée pour traiter ces déchets permet de protéger notre environnement et notre santé. Un traitement sécurisé est indispensable.

Le respect de la réglementation : la loi précise que « *tout producteur est responsable de ses déchets, il est tenu d'en assurer l'élimination* ». Les déchets de soins vétérinaires constituent les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux).

Le code de Santé Publique (articles R1335-1 à 1335-14) définit les conditions de tri, de stockage, de transport et de traitement de ces déchets.

Les coûts proposés aux éleveurs sont forfaitaires.

Il est constitués par : la fourniture d'un container de 1,8 litres et d'un container de 30 ou 50 litres, homologués ; la collecte ; le transport ; le traitement et la traçabilité de la collecte à la destruction.

Le paiement est effectué, auprès du prestataire EDC.

Les partenaires : Conseil Général, Chambre d'Agriculture du Cantal, Crédit Agricole, MSA.

Source : GDS 15

Tél. : 04-71-63-33-00

Syndicat des transports du canton de Pleaux :

Notre commune est représentée par Madame Danièle DEGOUL et Monsieur André CHAMELOT. Ce syndicat est principalement chargé d'organiser et de financer le transport scolaire, ainsi que les transports à la demande. Le budget primitif 2008 s'élève à 60 648 €. Les recettes sont assurées à 49 % par les communes, 15 % par les familles et devrait passer à 36 % pour le Conseil Général.

A noter que les résultats de clôture diminuent régulièrement depuis 2000 (32 537 en 2006, 4 456 en 2007). Conséquences : les communes et les familles sont de plus en plus sollicitées financièrement. L'augmentation des prix des carburants ne va pas améliorer la situation...

A VOIR - A VISITER - A VOIR - A VISITER ...

Le Musée de MAURIAC* organise cette année une exposition sur le thème des grands et petits voyages. Près de 500 objets, de l'Antiquité à nos jours, illustrant cette itinérance. On peut découvrir l'ingéniosité des voyageurs et des artisans qui va contribuer au confort et à la simplification des déplacements modernes.

Deux grandes orientations sont développées dans cette exposition :

- entreprendre un périple professionnel,
- sortir de chez soi.

*Ouvert jusqu'au 30 septembre 2008 – rue Emile Delalo – de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.

GRAND CHANTIER



L'entreprise « CROUTE » a commencé les travaux d'aménagement d'un côté de la place avec notamment une terrasse accessible aux handicapés devant le multi-services. Coût estimatif : 29 000 € TTC (budget 2007) dont une subvention de l'Etat (6 197 €).

Dernière minute...

Madame Sonia DOREMUS a cessé son activité depuis le 29 juin. La municipalité souhaite vivement qu'à l'issue de la procédure de liquidation, le nouvel acquéreur du fond de commerce puisse lui succéder dans les meilleurs délais...

Subventions municipales accordées aux associations.

A.C.C.A. Chaussenac	145 €
A.C.P.G. Chaussenac	130 €
A.D.A.P.E.I. Mauriac	40 €
A.D.M.R. Pleaux	70 €
A.F.N. Pleaux	75 €
Amicale des pompiers d'Ally	40 €
Ass. Cantalienne des Amis de la Lecture	40 €
Ass. des éleveurs de chevaux lourds	40 €
Ass. Eleveurs multi races Pleaux	25 €
Ass. Intermédiaire Mauriac	40 €
Ass. Paralysés de France	40 €
Ass. Parents d'élèves d'Ally (voyage scolaire, etc.)	320 €
Ass. Patrimoine de Chaussenac	500 €
Ass. Services aux personnes Mauriac	40 €
CDJA concours de labour « jeunes agriculteurs »	20 €
Chiens d'arrêt des Pierres du Géant	40 €
Club 3 ^{ème} Âge Chaussenac	360 €
Collège Raymond Cortat Pleaux	60 €
Comice Agricole Chaussenac	400 €
Comice Agricole Pleaux	55 €
Comité des Fêtes de Chaussenac	1 700 €
Comité paroissial Chaussenac	250 €
Communauté de religieuses Ally	65 €
Concours Spécial race Salers	55 €
Dériv'chaînes	50 €
Donneurs de sang Pleaux	45 €
Entente la Maronne (école de foot)	100 €
G.V.A. Mauriac, Pleaux, Salers	40 €
Institut Etudes Occitanes Aurillac	25 €
Journée de la Salers	40 €
Loisirs créatifs de Chaussenac	50 €
M.N.T. du Cantal (mutuelle)	65 €
Secours Populaire	60 €
Société de pêche Mauriac	60 €
Union Sportive Chaussenacoise	1 700 €

Inauguration du retable restauré de la chapelle Saint Blaise.



Une cérémonie s'est déroulée le 10 mai dernier en présence notamment de Madame Catherine BURGUES, restauratrice ; de Monsieur Nicolas IVANOFF, président de l'Association du Patrimoine ; et de Monsieur l'Abbé FAINTRENIE.

Cette manifestation a permis de rappeler l'engagement des municipalités depuis 1989 pour préserver, mettre en valeur et promouvoir le patrimoine de la commune. Le programme, de loin, le plus important a été celui de l'église « Saint Etienne ».

La liste des travaux d'ores et déjà accomplis est impressionnante à l'échelle de la taille de la commune et de ses capacités financières :

- Restauration des murs et des boiseries de la sacristie,
- Réfection des enduits de la nef, du chœur et deux chapelles,
- Réinstallation des lustres,
- Restauration des tableaux « Saint Jacques » et « Martyr de Saint Etienne »,
- Inventaire et protection des objets de culte,
- Restauration de statues dont celle de St Jean et de Ste Marthe,
- Restauration des vitraux,
- L'achat par souscription d'une œuvre contemporaine de Marcel MAZAR...



Aujourd'hui on peut admirer la restauration de la chapelle St Blaise.

Madame C. BURGUES a rappelé que *« ce chantier a duré cinq semaines intensives. Le travail à effectuer sur ce retable et autel (probablement du début du XVIII^{ème} siècle) a été plus délicat que prévu, au démontage, certaines parties étaient en pleine décomposition... le travail de surface a été de refaire tous les stucs endommagés et de retravailler les parties peintes ou dorées à la feuille d'or ou feuille d'argent puis patinées... »*.

Enfin il faut rappeler, le plan de financement de ces travaux :

coût global :	13 197,32 € TTC
financés par les subvention	
de la Région :	858,00 €
de l'Etat (DRAC) :	2 725,20 €
du Conseil Général :	1 363,00 €
de l'Association du Patrimoine :	<u>1 000,00 €</u>
	soit (subventions) total : 5 946,20 €
le solde correspond au financement de la commune soit :	7 251,12 €



Le mot des associations :



Chiens d'Arrêt des Pierres du Géant

Samedi 12 et dimanche 13 juillet 2008.

A l'occasion de la cinquième Fête du Chien d'Arrêt de Chaussenac l'Association des Chiens d'Arrêt des Pierres du Géant organise un entraînement réservé aux seuls membres locaux de l'ACAP.

Pour cela, il sera procédé à un important lâcher de gibier, totalement gratuit pour l'ACCA, suivi d'un repas entre passionnés à « la Coopé ».

Renseignements : Bernard ESPINOUSE : 04-71-69-03-78 (H.R.).

Comice agricole

Non sans difficulté... un nouveau bureau a été constitué le 7 juin dernier. Il s'établit comme suit :

Président d'honneur : Abel PICARONNY

Président : Albert LAVERGNE

Vice président : Gérard COURCHARIERE

Trésorier : Christian ISCHARD

Secrétaire : Michel MAGNE

Secrétaire adjointe : Christine CAPEL

Membre actif : Joël VERGNE, un jeune agriculteur de Tourniac.

La traditionnelle fête du pain ne pourra être organisée cet été, par contre les éleveurs « Salers » se donnent rendez-vous au Comice communal d'octobre prochain.

Comité des Fêtes

Rendez-vous les 2, 3 et 4 août

Cette année l'assemblée du comité des fêtes de Chaussenac a eu lieu le 19 janvier 2008, avec peu de personnes. Nous avons tout de même pu recruter quelques nouveaux. Le bureau est constitué ainsi :

Président d'honneur : Jacques KLEM.

Présidente : Eliane DELBOS.

Vice-présidents : André GASTON et
Albert LAVERGNE.

Trésorière : Mireille LESCURE

Trésorière adjointe : Cécile LESCURE.

Secrétaire : Jocelyne TONIER.

Secrétaire adjointe : Denise BLANCHER.

Membres : A. ACHANDO ; L. CAHUC ;
S. CAPEL ; A. CHAMELOT ;
A.CHARLES ; CAPEL-DELBOS ; JM.
DELBOS ; M. DELBOS ; D. DEGOUL ;
F. DERNE ; F. GASTON ; F. KLEM ; G.
LAVERGNE ; M. LEFEVRE ; C.
LESCURE ; M. LESCURE ; E.
MARQUET.

Comme chaque année le temps fort de notre association sera **la fête patronale** où nous essaierons d'organiser pour tous, à moindre frais, trois journées agréables.

Nous oublierons les manèges puisque encore une fois ils nous ont fait faux bond !

Le samedi après-midi nous nous rencontrerons au stade où chacun de nous petits et grands, de la commune ou pas, pourrons participer à divers jeux (histoire de passer un bon moment ensemble en compétition comme pendant notre enfance).

Le soir, nous nous retrouverons devant une truffade-saucisse pour ensuite aller guincher un peu pour digérer.

Après la messe dominicale, on partagera un verre à la salle des fêtes. L'après midi nous regarderons danser une « bande » de jeunes filles. Le soir la retraite aux flambeaux nous amènera au feu d'artifice puis après la bataille de confettis, le bal clôturera cette soirée.



Lundi est consacré aux adeptes de la pétanque.

Et voilà, notre fête patronale sera terminée pour une année de plus.

Nous souhaitons pouvoir organiser une soirée à l'automne mais on en reparlera plus tard.



Cette année encore nous avons renouvelé « la Fête de la musique » avec une soirée d'enfer vendredi 20 juin... Merci aux deux groupes de jeunes de Mauriac.

Comme chaque année l'équipe du comité passera chez vous pour vous amener un programme, et **recevoir vos dons selon les possibilités de chacun**. J'en profite au nom de toute l'équipe pour vous remercier d'avance pour votre geste et votre accueil ; car rappelons-le une association ne peut vivre qu'avec en outre vos dons !!

Sur ce, je vous donne rendez-vous au 02 août prochain.

La Présidente
Eliane DELBOS



Bibliothèque



Aujourd'hui plus que jamais notre bibliothèque est d'actualité, l'intérêt que nous portons à la connaissance du monde qui nous entoure est essentiel pour notre confort de vie. Vous trouverez là les moyens de soulager ou même de guérir quantité de petits maux de la vie quotidienne. Par exemple en assistant tout simplement aux diverses manifestations proposées :

Musique et dédicace



Le soleil était de la partie en ce samedi 9 février 2008, « Martial TENOR » était là aussi. Lequel des deux rayonnait le plus, l'astre ou le musicien ? Nul ne sait, mais une chose est sûre les trente deux personnes présentes avaient toutes un visage radieux. Les anecdotes cocasses quelques fois grivoises et l'ambiance des

balluches ravivèrent de nombreux souvenirs.

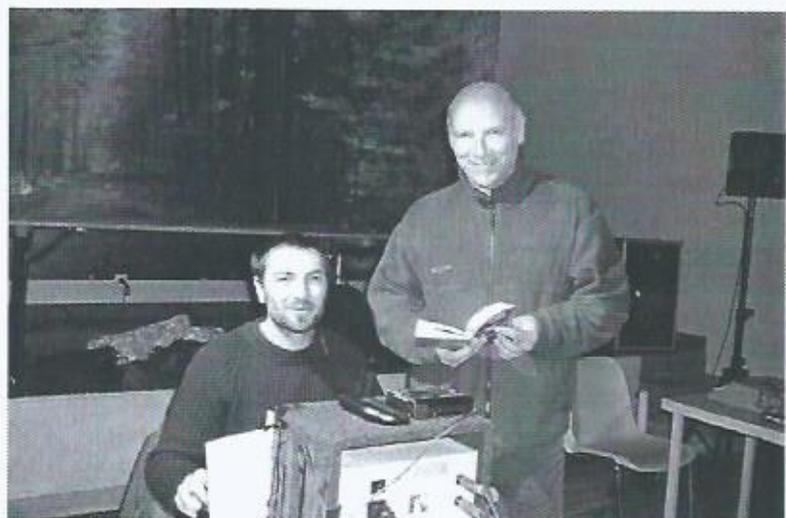
L'histoire des orchestres qui ont fait danser l'Auvergne, l'évolution des bals populaires et les nouveaux rythmes musicaux de 1900 à nos jours, c'est tout le plaisir d'une promenade musicale offerte par Martial MIJOLE venu nous présenter son livre « carnets de bals populaires » aux éditions Cheminements.

Festival « par monts et par mots »

Dans le cadre du Festival Départemental de Lecture à voix haute, la bibliothèque accueillait samedi 23 mars 2008 Michel GENNIAUX et Vincent DUBUS musicien.

« petit polar entre amis » était le thème choisi par les bibliothèques participantes et organisatrices de cette manifestation (Aurillac, Maurs, Murat, Vic/Cère, Valuèjols, Arpajon/Cère, Saint Paul des Landes, Lanobre, Chaussenac, Naucelles, Saint Mamet, Saint Martin Valemroux, Marcenat, Riom-cs-Montagne) en partenariat avec le Conseil Général.

Durant 80 à 85 minutes, l'auditoire fût tenu en haleine non seulement par le suspens du roman policier mais aussi par la déclamation de l'acteur et l'ambiance musicale.



Exposition

Depuis le 1^{er} mai « Roald DAHL et ses personnages » décorent et animent la bibliothèque. Nous remercions très sincèrement Mélanie LEFEVRE et ses élèves du cycle 3 de l'école de Pleaux pour nous avoir confié le fruit de leur travail.

Séance présentations dédicaces

Jakie DURRIEUX-MALET et Marie LIANDIER nous faisaient le plaisir de venir à la rencontre du public chaussenacois en ce samedi 17 mai 2008. Trois personnes seulement ont eu la courtoisie de venir échanger quelques mots. Déception pour les bénévoles de la bibliothèque par rapport à ces deux charmantes dames venues nous présenter leurs ouvrages. De plus ces deux auteurs ont offert chacune un de leurs livres à la bibliothèque, preuve qu'il y a des gens qui ne cherchent pas forcément le profit !



« La maison de la plage » de Jakie DURRIEUX-MALET
« Opération Puy Mary » de Marie LIANDIER

Soirée débat



Déjà 40 ans, Les amis de Salers et la bibliothèque proposaient le samedi 23 mai 2008 une soirée débat sur « Mai 68 ».

Devant un public restreint mais passionné, tous les aspects de ces événements ont été abordés, depuis les années 66-67 jusqu'aux années 69-72. L'exposition d'une collection d'affiches (certaines sérigraphiées) et de documents et journaux (la Cause du Peuple, l'Enragé, l'Observateur, l'Évènement...) venait compléter cette soirée.

Conférence sur la peinture religieuse

Le samedi 16 août à 15 heures nous recevrons Pascale MOULIER présidente de l'Association Cantal Patrimoine et auteur de l'ouvrage « la peinture religieuse en Haute Auvergne ».

Comme vous pouvez le constater, il y en a pour tous les goûts, il en va de même pour les achats de livres.

« La Consolante » A. GAVALDA,	« La rêveuse d'Ostende » E. E.
« Un homme accidentel » P.	SCHMITT,
BESSON,	« Chagrin d'école » D. PENNAC,
« Petite fabrique de rêves » P.	« Les sentiers de l'oubli » J.
CLAUDEL,	DURRIEUX-MALET,
« Into the wild » KRAKAUE,	« Le crime d'Aloïs » M.
« Les années » A. ERNAUX,	LIANDIER.
« Sur ma mère » T. BEN JELL,	

Deux livres ont été offerts par la librairie :

« Jean l'imposteur » de J.O. TEDESCO

« Jedda blues » de Y. BUIN

En parallèle avec l'expo photos « **Quoi de 9 ?** », la bibliothèque met à votre disposition deux revues « Réponse photo » et « Chasseurs d'images ». Un fond de livres sur la photo se met en place, nous avons eu un don de 4 ouvrages :

« Doisneau 40/44 » textes de Pascal ORY (édts hoëbeke)

« La banlieue de Paris » DOISNEAU-BLAISE Cendras (édts Denoël)

« La vie de famille » DOISNEAU-PENNAC (édts France-Loisirs)

« Femmes » photos d'Edouard BOUBAT (édts Chêne)

l'Association du Patrimoine a acheté :

« *Visions de l'abbé Gély* » de Christian BORDELAIS et Claude TOUZEAU (aux éditions Créer).

Nous remercions toutes les personnes qui nous font confiance, nous soutiennent et nous témoignent leur attachement, et particulièrement M. Jean GARROUSTE pour ses dons et son aide si précieuse.

A compter du 30 juin jusqu'au 15 septembre 2008, la bibliothèque sera ouverte seulement une fois par semaine le lundi de 14 à 18 h. (sauf le 14 juillet et le 4 août).

Par ces temps difficiles il nous semble important de favoriser les échanges, c'est pourquoi nous ne nous décourageons pas et continuerons à vous proposer gratuitement des manifestations propices à l'évasion et à l'enrichissement mutuel, comme le sont aussi les différents supports que nous mettons à votre disposition sous forme de prêts ou de consultation sur place : un livre, un film, de la musique, des jeux, des documents multimédias et récemment l'accès internet.

Les bénévoles

Union Sportive Chausseacoise



Nous revoilà à l'aube d'une nouvelle saison, et l'USC tient encore debout !

Annoncée comme boiteuse au mois de janvier, mourante en avril, et enterrée au mois de mai par ses détracteurs et ceux qui voulaient voir le club disparaître, l'USC a su faire preuve de dynamisme au niveau du recrutement, malgré 5 départs ou arrêts : ce qui pour tous marquait la fin de l'épopée chausseacoise, le club a su trouver les ressources et les arguments pour faire signer 10 jeunes joueurs, du sang neuf !!! Avec environ 20 licences seniors le club ne devrait avoir aucun mal à boucler la saison à venir, c'est d'autant plus remarquable que l'USC est un des rares club des environs à pouvoir se targuer d'afficher un tel bilan positif !

Il est important de souligner que l'USC bénéficie d'un arbitre officiel, chose nécessaire pour pouvoir prétendre à certaine division et pour éviter les amendes ! Serge LAVERGNE arbitre pour le club depuis déjà plusieurs années, chausseacois dans l'âme il a su tourner le dos aux sirènes de club plus aisés que Chausseac dépourvus eux d'arbitres mais pas d'argent !, et on l'en remercie vivement, mais je ne pouvais pas passer à autre chose sans féliciter Serge pour sa saison exemplaire, qui lui a permis d'arbitrer la finale de Coupe du Cantal, au moins personne ne pourra dire que le club n'y était pas !!!

Tout cela nous permet de tirer un trait sur une saison difficile qui voit l'USC redescendre en deuxième division, mais c'est certainement reculer pour mieux sauter !!!

L'assemblée générale s'est tenue le 17 mai et a vu la reconduction de l'ensemble du bureau, chose pas évidente car avec la descente, la tête du président aurait pu sauter, j'ai eu chaud !!!!!

L'équipe dirigeante a su faire preuve encore cette année de beaucoup de courage pour permettre au club de vivre, malgré les défaites, elle a toujours répondu présente pour accomplir les tâches qui leur étaient confiées. Beaucoup de personnes ne voient leur club qu'à travers les joueurs mais ce même club sans dirigeant ne pourrait pas exister.

L'USC avec ses moyens s'investit dans l'école de foot de la Maronne, la mise en place cette année d'installations spécifiques sur le terrain de la Croix du Buis, devrait permettre la tenue, on l'espère, de matchs de nos jeunes pousses les samedis.

La saison ne reprendra que début septembre, mais messieurs les joueurs n'oubliez pas que pour vous, il faudra rechausser les crampons et les baskets début août. Il est fort probable alors que les mardis ou vendredis soir en se baladant sur les routes chausseacoises, que vous croisiez une horde de jeunes en train d'user leurs semelles sur le bitume et si derrière vous voyez l'entraîneur traîner les pieds, ce ne sera pas du à sa trentaine avancée mais à une technique d'entraînement que seul lui-même maîtrise !



Je finirai en souhaitant la bienvenue à tous les nouveaux joueurs.

Enfin l'ensemble des joueurs et des dirigeants souhaitent s'associer à la douleur qui a frappé Michel, Christian et leur famille en cette fin de printemps.

Le Président,
Emmanuel MARQUET

Association Patrimoine de Chaussenac

Le début de l'année a été marqué par plusieurs événements :

Depuis la mi-avril, l'Association est équipée d'un ordinateur et est reliée à la « toile ». Son adresse est la suivante : patri.chauss@laposte.net.

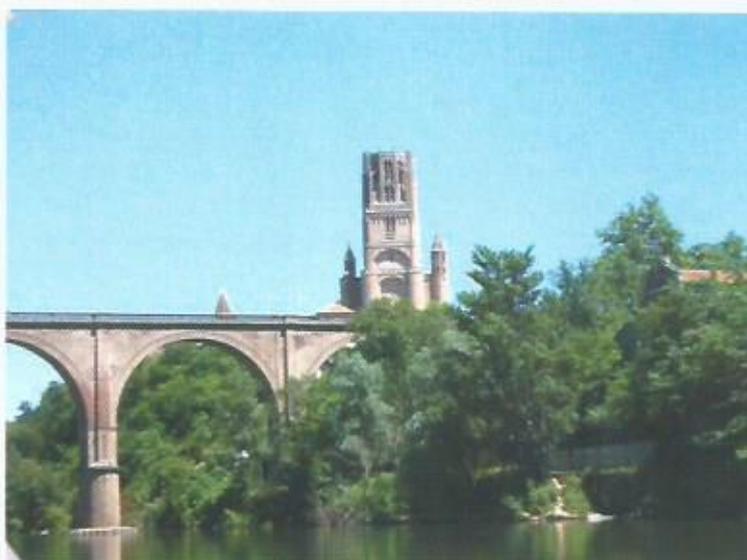
Le 10 mai nous avons inauguré le retable de la Chapelle Saint Blaise restauré par Madame BURGUES, venue spécialement de Paris. (voir article page 15)

Le 7 juin, la désormais traditionnelle pièce de théâtre a remporté un grand succès avec plus de cent vingt spectateurs. La qualité de la pièce « L'Atelier » de Jean-Claude GRUMBERG a aussi remporté tous les suffrages.

Merci à la Compagnie des « Trois coups » ... venue de Clermont Ferrand...

Les acteurs ont su nous émouvoir - compte tenu de la gravité du sujet - il n'était pas facile de faire passer un souffle d'humour et de musique.





La cathédrale d'Albi et
le pont sur le Tarn...

Au cours du mois de juin, nous avons organisé une sortie à Albi, au cours de laquelle divers éléments de cette antique cité ont été l'objet de plusieurs visites : le Musée TOULOUSE-LAUTREC, la Cathédrale, la vieille ville, promenade en gabare sur le Tarn...



Nous avons aussi d'importants événements à venir. L'expo « **Quoi de 9 ?** » va se dérouler pour la deuxième année, en s'ouvrant à des photographes venus de toute la France. Elle se déroulera du 12 au 20 juillet, tous les jours de 14 à 18 heures.

L'Association a aussi contribué à restaurer le tableau « Le reniement de Saint Pierre » qui fera aussi l'objet d'une inauguration.

Comme toujours l'Association déborde de projets, et remercie vivement tous les bénévoles qui contribuent quotidiennement à son développement.

Le Président,
Nicolas IVANOFF

NB : N'oubliez pas de verser votre cotisation annuelle (16 €) à libeller : Association du Patrimoine. Adresse : Association du Patrimoine – Mairie – 15700 CHAUSSENAC.

Bulletin communal semestriel d'information. Mairie 15700 CHAUSSENAC. ☎ 04-71-69-02-01
Comité de rédaction
Réalisation : Jacques KLEM assisté d'Isabelle CAPEL.



Club Rencontre

Le 12 janvier a eu lieu la dégustation de la galette suivie de l'assemblée générale. Le Club reprend la route, ce qui n'est pas facile.

Le 22 février, un concours de belote a eu lieu : à noter une bonne participation et un bon résultat.

Le dimanche 30 mars : thé dansant avec un bon orchestre et tout le monde s'est beaucoup amusé.

Enfin le 22 juin, sortie dans le Périgord au village du Bournat, visite de l'aquarium de poissons d'eau douce. Le soleil, l'ambiance et l'intermède musical étaient de la partie...

La secrétaire.

